

Honoraires de négociation

Vente

Location

Charge Acquéreur

Conformément au décret n°2014-8902 du 01.08.2014 bail soumis à la loi du 6.07.89

Prix net Vendeur	Honoraires T.T.C charge acqureur
de 1 à 250 000 €	8% du prix Net Vendeur avec un minimum de 5000 €
de 250 001 € à 350 000 €	6%
>à 350 0001 €	5%

	A charge locataire	A charge bailleur
Honoraires d'entremise et de négociation <i>(montant dû à la signature du bail)</i>	NEANT	NEANT
Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail <i>(montant dû à la signature du bail)</i>	Maximum 8€/m ²	Maximum 8€/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux <i>(montant dû le jour de l'état des lieux)</i>	Maximum 3€/m ²	Maximum 3€/m ²
TOTAL	Maximum 11 €/m²	Maximum 11€/m²

Estimation Comparative de Marché : 200 € TTC (déduit au moment de la vente du bien dans le cadre de la signature d'un mandat de vente)

La délivrance d'une note est obligatoire.

1 juillet 2020

**16 rue de Metz 57160 Moulins lès Metz
Tél. 03 87 36 44 61 - Fax 03 87 36 45 27**

Mail : saintsymphorien@orpi.com - site : www.orpi.com/saintsymphorien

SARL au capital de 7500 € - SIRET 524 730 173 RCS METZ

CPI 5701 2018 000 028 42 délivrée par la préfecture de Moselle.

Garantie VERSPIEREN 110 000 € - Assurance ALLIANZ 8, avenue du Stade de France 93210 SAINT DENIS